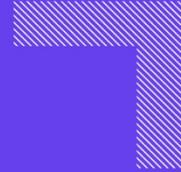
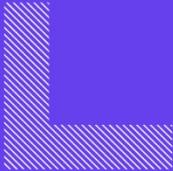




Respirations aspirations

CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE TERRITOIRE(S)



Le In Seine-Saint-Denis est une marque initiée par

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

Concours Photographique Territoire(s) In Seine-Saint-Denis

3^e édition

Règlement et dossier de candidature

Ouverture du dépôt de dossiers : 7 février 2022

Clôture du dépôt de dossiers : 1^{er} avril 2022

Département de la Seine-Saint-Denis
Délégation au marketing territorial et au mécénat
Hôtel du Département
93006 Bobigny Cedex
Maison de la Culture de Seine-Saint-Denis

9 boulevard Lénine
93000 Bobigny



REGLEMENT

3^e édition du concours photographique Territoire(s) In Seine-Saint-Denis

Pour la troisième édition du concours Territoire(s), la Maison de la culture de Seine-Saint-Denis (MC93) et le In Seine-Saint-Denis, la marque de territoire du Département, s'associent de nouveau pour valoriser la création photographique made In Seine-Saint-Denis.

La thématique du concours

Cette année, ce concours aura pour thème « *respirations / aspirations* »

« Territoire en mouvements, en transformations, en devenir : la Seine-Saint-Denis est souvent vue à travers le prisme d'une promesse d'avenir. Face à ce futur omniprésent, comment ne pas suivre les lignes de fuite et accepter de s'ancrer dans notre présent ? Comment regarder ce territoire pour ce qu'il est, ici et maintenant ? Comment le regarder comme un espace de respirations face aux défis de notre présent, comme une source d'aspirations pour nos devenirs communs. »

Raphaële Bertho, Présidente de la 3^e édition du concours

L'objectif de ce concours est de donner à voir une image actuelle de ce département, en sélectionnant un·e photographe qui porte un regard singulier sur le territoire et qui souhaite le traduire en photographie.

Pour qui ?

Tout·e·s les artistes photographes émergent·e·s et professionnel·le·s qui développent un travail sur le département : son territoire, ses habitants, son identité, à l'origine d'une œuvre photographique cohérente, quels que soient leur statut, leur âge et leur nationalité.

Les artistes photographes **devront postuler avec un projet déjà en cours et qui nécessite d'être développé**, dans le cadre de l'accompagnement proposé par le concours photographique, et dont le projet fait écho à la thématique du concours.

Le dossier de candidature

Les candidat·e·s devront impérativement envoyer à l'adresse territoires@seinesaintdenis.fr les documents suivants, avant le 1^{er} avril 2022 :

- Le dossier de candidature dûment complété
- Une biographie complète (2 pages maximum)
- Des exemples de travaux photographiques précédents, via un fichier wetransfer



Le prix du lauréat

Le/La photographe sélectionné·e pour cette troisième édition :

- Recevra un prix de 1 500 euros,
- Bénéficiera d'un mentorat et d'un accompagnement de 6 mois par Raphaële Bertho, commissaire d'exposition et historienne de la photographie et par Matthias Tronqual, Secrétaire général de la MC93,
- Sera présenté·e durant au minimum 2 mois au sein de la MC93, sous la forme d'une exposition,
- Bénéficiera d'une visibilité sur les canaux d'information du In Seine-Saint-Denis et de la MC93.

Le + :

Des prix « coup de cœur » pourront être attribués à d'autres candidat·e·s, à définir selon les travaux présentés.

Le + :

Le jury se laisse la possibilité d'organiser un suivi et un retour sur la démarche artistique présentée par les candidat·e·s présélectionné·e·s. Il s'appuiera pour cela sur un réseau d'actrices et acteurs de la culture et de la photographie.

La sélection

Le projet lauréat sera sélectionné avant le 18 avril 2022 par un jury de professionnels pouvant être composé :

- D'un curateur
- D'une institution culturelle ou d'une galerie
- D'une fondation en Seine-Saint-Denis
- De la direction de la MC93
- De l'équipe du In Seine-Saint-Denis
- D'un représentant du Conseil départemental

Les projets seront appréciés au regard de leur qualité, de leur pertinence artistique, de leur regard et de leur attachement à la Seine-Saint-Denis. Les projets collectifs sont acceptés.

L'exposition

L'artiste lauréat·e bénéficiera d'un accompagnement curatorial pour son exposition. Il/elle disposera de deux espaces de 2 mètres sur 3 mètres pour présenter son exposition ainsi qu'une enveloppe budgétaire pour les tirages. Les frais liés à la (re)production des œuvres seront donc pris en charge par les organisateurs, selon l'enveloppe forfaitaire attribuée, ainsi que leur accrochage et les éléments signalétiques au sein de l'exposition. Après l'exposition, les œuvres resteront à la propriété des artistes.

Cession de droits

Le ou la lauréat·e, titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle afférents à sa création originale – notamment les droits d'auteurs sur l'œuvre – accepte de céder, à titre non exclusif et



gracieux au In Seine-Saint-Denis, les droits nécessaires à la reproduction et la représentation d'une œuvre photographique réalisée dans le cadre de l'accompagnement proposé du concours en vue de la finalisation de l'exposition, à des fins promotionnelles et communicationnelles de l'exposition ou du concours, pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} juillet 2022. Cette photographie pourra être déclinée sur les supports du In Seine-Saint-Denis et de la MC 93 (réseaux et communication).

Le dossier de candidature est à télécharger et à compléter à partir du site www.inseinesaintdenis.fr

Attention, il faut impérativement joindre à votre email ce formulaire, une biographie ainsi qu'une ou plusieurs de vos réalisations précédentes.

Date limite d'envoi des dossiers : 01/04/2021



DOSSIER DE CANDIDATURE

Qui êtes-vous ?

Nom(s) :

Prénom(s) :

Date de naissance :

Vos coordonnées :

Adresse complète :

Code Postal :

Ville :

Adresse email :

Téléphone :

Votre travail photographique

Site internet :

Page facebook :

Page instagram :

Au regard de la thématique « respirations/aspirations », racontez-nous votre projet

Racontez-nous votre attachement au territoire de la Seine-Saint-Denis : (500 signes maximum)

...

Quel est le projet que vous souhaitez développer pour répondre au thème de ce concours ? (1 page maximum)



...

Décrivez-nous, avec vos mots, la série que vous souhaitez réaliser (le lieu, l'histoire, l'atmosphère...) :
(500 signes maximum)

...

En quoi ce sujet vous intéresse et vous encourage à participer à ce concours ? (500 signes maximum)

...

En complément

Qu'attendez-vous de l'accompagnement proposé dans le cadre de ce concours (précisez vos besoins, vos interrogations vis-à-vis de votre travail, etc.) ? (1 page maximum)

...

Pourquoi ce travail photographique aura, selon vous, sa place à la Maison de la Culture de Seine-Saint-Denis ? (500 signes maximum)

...

Biographie (C.V.) à annexer (2 pages maximum)

Exemples de travaux précédents à transmettre par wetransfer (territoires@seinesaintdenis.fr)

Ce dossier de candidature doit être retourné complété à l'adresse email suivante :

[Territoires@seinesaintdenis.fr](mailto:territoires@seinesaintdenis.fr)

Attention, il faut impérativement joindre à votre email ce formulaire, une biographie ainsi qu'une ou plusieurs de vos réalisations précédentes.

Date limite d'envoi des dossiers : 01/04/2021